

Le Ping Tour Normandie 2019



Organisation d'une étape « Ping Tour Normandie 2019 »

1/ Mettre en place un comité d'organisation

- 1 « référent local » (pour assurer le lien avec la municipalité, la Ligue de Normandie de Tennis de Table, les responsables de secteur)
- 1 responsable logistique et matériel (pour gérer l'installation et le rangement du matériel, trouver les bénévoles)
- 1 responsable communication (pour promouvoir l'opération)

2/ Recruter et organiser une cellule animation-logistique

- En amont, 2 à 4 personnes pour assurer la communication (distribution de tracts, réseaux sociaux, presse, pose d'affiches...)
 - 10 à 12 bénévoles pour l'installation et le rangement du matériel
 - 2 à 4 bénévoles (accueil, information...)
 - 6 à 10 animateurs
- Soit pour les 2 derniers points, environ 10 à 15 personnes présentes en même temps lors de l'animation

Les univers obligatoires sont :

- Le Free Ping : un espace avec des tables originales et des jeux ludiques pour s'amuser (matériel fourni par la Ligue de Normandie)
- Le Baby-Ping : une animation adaptée avec du matériel spécifique et une pédagogie consacrée pour les enfants à partir de 4 ans
- Le Compet'Ping : organisation de parties entre les différentes personnes

Les univers libres au choix, ou en variation, sont :

- Le Techni-Ping : un atelier avec du matériel d'apprentissage (robot) qui permet d'apprendre les coups techniques et les effets du Tennis de Table
- Le Fit Ping Tonic : une animation avec des exercices en musique, que ce soit à la table ou hors de la table
- L'Handi'Ping : un atelier avec des tables et du matériel adapté (fauteuils, lunettes « aveugles » ...) pour accueillir un public en situation de handicap ou pour des personnes valides mises en situation de handicap.

Les configurations et format d'animation doivent pouvoir accueillir environ 500 personnes dans la journée. En fonction de l'espace choisi, la Ligue et le club établiront la disposition des différents univers.

Les cibles prioritaires sont les pratiquants occasionnels et le grand public. L'accès aux animations de cette journée est réservé prioritairement aux non-licenciés ou accompagnés par un licencié pour faire découvrir le ping. La licence événementielle est adaptée à ce type d'événement.

Critères de sélection des villes-étapes du « Ping Tour Normandie 2019 »

La Ligue de Normandie de Tennis de Table mettra en place une convention d'organisation avec les organisateurs locaux.

La sélection des villes-étapes se fera à partir des critères suivants :

- Le lieu emblématique (une place, un stade, un monument, un lieu touristique...)
- L'apport de garanties (engagement de la municipalité, mobilisation des bénévoles du club, projet de développement...)
- Le contexte privilégié (une manifestation en parallèle...)

Pour déposer une candidature ?

Les clubs normands peuvent devenir organisateurs d'une étape du Ping Tour Normandie 2019 en envoyant le « **formulaire de candidature** » avec l'appui de la municipalité, à l'adresse lntt@orange.fr avant le **dimanche 31 mars 2019**.

Echéancier pour accueillir une étape

- Dépôt des candidatures pour postuler à l'organisation d'une étape du Ping Tour Normandie 2019 avant le **dimanche 31 mars 2019**
- 10 semaines avant : rencontre de la municipalité avec les responsables du club et un représentant de la Ligue de Normandie pour finaliser la distribution des rôles et du matériel
- 7 semaines avant : lancement de la communication
- 3 à 5 semaines avant : mise en place d'une réunion avec les bénévoles pour faire une présentation précise de l'action et des univers
- Le matin de l'action : mise en place du matériel

Les apports de chaque partie

Ligue de Normandie	Club et Municipalité
Aide à la conception et mise en forme du lieu	Prêt et transport de 6 tables de tennis de table minimum
Jeux et matériel (balles, raquettes...)	Barrières vauban
Tables « Fun » : 3 tables	10 à 15 bénévoles présents au moment de l'animation
Flyers et affiches	Bénévoles pour promotion / montage / démontage
Lots pour participants	1 barnum / tonnelle / chalet
	Repas pour la permanence du midi
	1 sonorisation (déclaration SACEM)
	1 raccord aux branchements électriques